

L'euthanasie : un crime ou une délivrance ? - 1/1

Une jeune homme d'une vingtaine d'années pompier volontaire... Et c'est l'accident ! Après un accident de la route, le 24 septembre 2000, Vincent Humbert est resté 9 mois dans un profond coma pour en sortir tétraplégique, muet et aveugle...

Après être sorti du coma Vincent décide d'écrire au chef de l'état, en pressant à l'aide de son pouce sur un interlocuteur, Jacques Chirac, afin de lui demander le droit de mourir car l'euthanasie est une pratique interdite en France. Vincent lui explique alors son état en lui disant que seul son ouïe et son intelligence n'ont été touchés. Le Président refuse cette demande en déclarant à sa mère : "Qu'il reprenne goût à la vie, c'est un ordre du président de la République."

C'est alors que cette semaine, Mme Humbert, décide d'accepter de mettre fin aux jours de son fils, à sa demande dit-elle. Elle ajoute alors un produit toxique dans la perfusion de son fils mais un médecin s'en aperçoit et "sauve" Vincent de justesse : Il est maintenant dans un coma profond et son assistance respiratoire.

La mère de Vincent a été détenue une journée pour avoir voulu donner la mort à son fils puis a été relâchée. C'est ainsi que se pose la question du droit d'euthanasie en France. On peut également signaler qu'un sondage effectué au mois de décembre 2002 démontre que 88% des français sont favorable à l'euthanasie en cas de maladies insupportables et ou incurables.

J'ai donc écrit cet article afin de savoir ceux que les abonnés de france-jeune pensait d'une part des réactions du président de la république, de la mère de Vincent et de l'euthanasie en général.

Pour ma part je pense que la réaction du président a été totalement stupide notamment lorsqu'il dit "Qu'il reprenne goût à la vie" : est-ce qu'une personne dans cet état peut réellement reprendre goût à la vie après avoir passé 20 ans de vie normale ?

Pour la réaction de la mère, je n'arrive pas à concevoir qu'une mère prenne une telle décision même dans une telle situation.

Pour finir, je pense pouvoir dire que l'euthanasie devrait être régularisée en France mais avec beaucoup de restrictions afin qu'il n'y en ait aucun cas un abus de cette méthode certes cruelle, mais parfois à la limite du nécessaire !